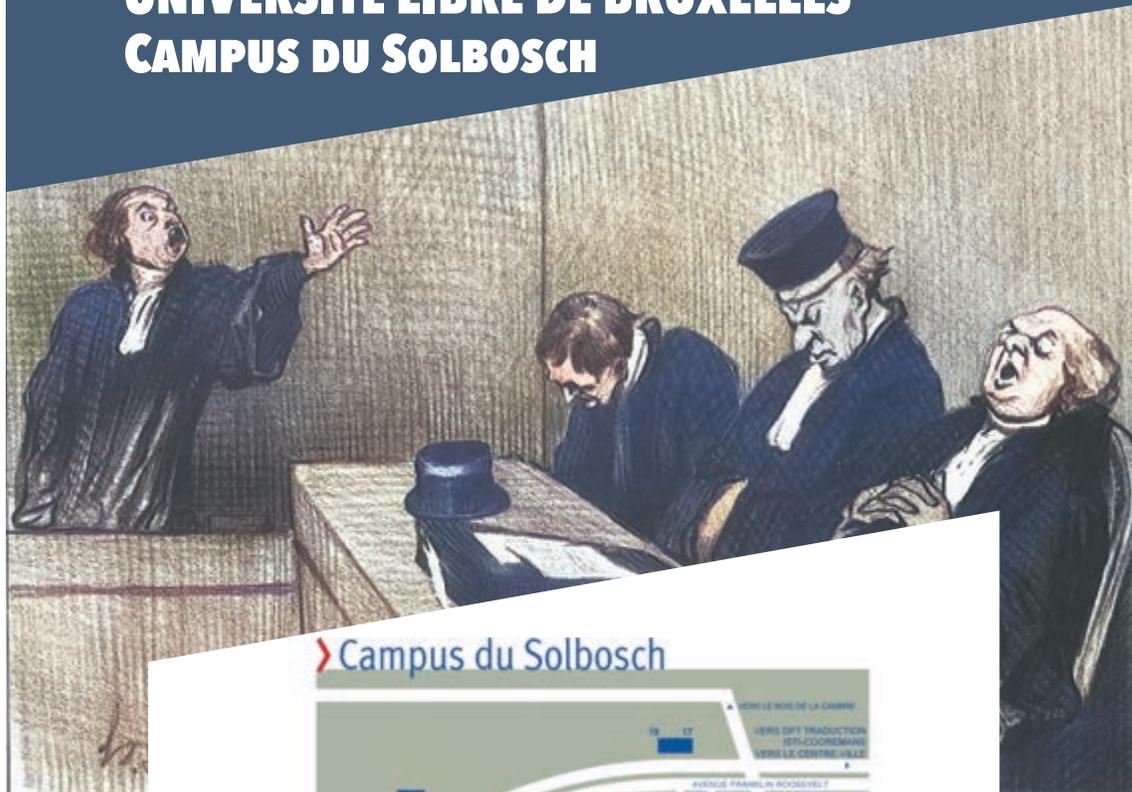


RETROUVEZ-NOUS : UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES CAMPUS DU SOLBOSCH



Campus du Solbosch



Campus Scholboch
Université libre
de bruxelles
Bâtiment S - 1^{er} étage
Salle Dupréel
44, avenue Jeanne



QUEL USAGE DES DONNÉES EMPIRIQUES DANS UNE RECHERCHE EN DROIT ?

COLLOQUE INTERNATIONAL ORGANISÉ À L'UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES

DIRECTION SCIENTIFIQUE :

Ariane AMADO,
Chargée de recherche au CNRS-CHJ
Armand DESPRAIRES,
Maître de conférences à l'Université de Reims Champagne-Ardenne

8 DÉCEMBRE 2022
DE 9H00 À 17H00
Salle Dupréel,
Bâtiment S
Campus Scholboch de l'ULB

9 DÉCEMBRE 2022
DE 9H00 À 12H30
Salle de conférence
Hôtel Warwick Brussels
5 rue Duquesnoy



ENTRÉE LIBRE :
RETRANSMISSION SUR ZOOM
INSCRIPTION OBLIGATOIRE AVANT
LE 15 NOVEMBRE À CETTE ADRESSE :
stephanie.ouhibi@univ-reims.fr



8 DÉCEMBRE 2022

8h30 : Accueil des participants

9h : « Introduction générale »

Ariane AMADO, chargée de recherche au CNRS

Armand DESPRAIRIES, Maître de conférences à l'Université de Reims Champagne-Ardenne

L'UTILISATION DES DONNÉES EMPIRIQUES INFLUE-T-ELLE SUR LE POSITIONNEMENT ÉPISTÉMOLOGIQUE EN DROIT ?

LES DONNÉES EMPIRIQUES ONT-ELLES UN APPORT DANS UNE RECHERCHE EN DROIT ?

9h30 : « Introduction par le président de séance »

David SCHEER, docteur en criminologie, chercheur à l'Institut National de Criminalistique et de Criminologie

9h45 : « Les données empiriques comme matériaux de base de la recherche en droit. L'exemple des Empirical Legal Studies »

Yannick GANNE, maître de conférences en droit public à l'Université de Picardie Jules Verne

10h15 : « Le terrain comme invitation à l'interdisciplinarité dans une recherche en droit »

Olivia NEDERLANDT, professeure de droit pénal à la Faculté de droit de l'Université de Saint-Louis

10h45 : « L'accusé comme vecteur de connaissance du droit: l'exemple devant la justice internationale pénale »

Damien SCALIA, professeur de droit pénal à la Faculté de droit et de criminologie de l'Université libre de Bruxelles

11h15 : Discussion-débat

12h15 : Pause-déjeuner

EXISTE-T-IL UNE SPÉCIFICITÉ DE LA MÉTHODOLOGIE JURIDIQUE ?

14h15 : « Introduction par la présidente de séance »

Barbara TRUFFIN, professeure d'anthropologie du droit à la Faculté de droit et de criminologie de l'Université libre de Bruxelles

14h30 : « L'éclectisme raisonné au service de l'étude du droit: tout est-il bon à prendre ? »

Oona LE MEUR, doctorante en anthropologie du droit en cotutelle à l'Université libre de Bruxelles et à l'École de droit de Sciences Po Paris

15h : « Les apports attendus d'une approche empirique pour la compréhension du droit: mise en contexte à partir de l'exemple du droit de l'environnement »

Julien BÉTAILLE, maître de conférences à l'Université Toulouse 1 Capitole

15h30 : « La méthodologie juridique au miroir des recherches empiriques »

Bénédicte FISCHER, maîtresse de conférences en droit public à l'Université Grenoble Alpes et Sciences Po Grenoble

16h : Discussion-débat

9 DÉCEMBRE 2022

8h30 : Accueil des participants

COMMENT ARTICULER L'UTILISATION DES DONNÉES EMPIRIQUES AVEC LES EXIGENCES DISCIPLINAIRES DES FACULTÉS DE DROIT ?

9h : « Introduction par le président de séance »

Jean-Manuel LARRALDE, professeur de droit public à l'Université de Caen-Normandie

9h15 : « L'importance et l'impact croissants de la recherche socio-juridique dans les facultés de droit »

Nicola PADFIELD, professor of Criminal and Penal Justice in the University of Cambridge

9h45 : « Les juristes doivent-ils s'intéresser aux faits ? Réflexions à partir de la preuve en justice »

Olivier LECLERC, directeur de recherche au CNRS

10h15 : « Sur les exigences disciplinaires des facultés de droit »

Véronique CHAMPEIL-DESPLATS, professeure de droit public à l'Université de Nanterre

10h45 : Discussion-débat

11h45 : « Conclusion générale »

Frédéric AUDREN, directeur de recherche au CNRS